



LES AIDES POUR L'HABITAT EN 2013

Maîtriser le montant des investissements d'un projet de rénovation pour réduire ses dépenses énergétiques est important. Dans cet objectif, il faudra poser une bonne isolation et installer du matériel performant de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire. Une palette d'aides existe pour vous accompagner.

CRÉDIT D'IMPÔT

Ce dispositif permet aux ménages de déduire de leur impôt sur le revenu, une partie des dépenses réalisées, pour des travaux d'amélioration énergétique, portant sur une résidence principale. Chaque contribuable, imposable ou non, peut bénéficier du crédit d'impôt.

L'ÉCO-PRÊT À TAUX ZERO

C'est un prêt sans intérêts, disponible pour réaliser des travaux aboutissant à une amélioration globale du bâtiment. Il est possible d'y inclure aussi les travaux induits par les travaux éligibles (peinture, électricité...) et les frais d'études.

LES AIDES LOCALES

Éco-chèque logement

La Région Aquitaine s'est lancée dans l'aide à la rénovation énergétique. Celle-ci concerne les travaux d'isolation de toiture, de murs, de plancher et la ventilation. Le montant de l'aide peut s'élever à 3300€.

Rénovez durable



Le Conseil Général du Lot et Garonne conduit depuis 2009 ce dispositif d'aide à la rénovation. Il permet de prendre en compte l'impact environnemental en valorisant l'utilisation de matériaux durables, et l'installation d'appareils performants de production d'énergie. Prime de 1500 à 3000€ selon le type de travaux.

AIDE DE L'ANAH

Propriétaire occupant

En fonction de vos revenus, vous bénéficiez d'une aide de l'ANAH «Habiter Mieux» correspondant à 35% ou 50% du montant des travaux. Une aide d'au moins 3000 €, si le gain énergétique réalisé après travaux est d'au moins 25%. Plus une prime de 500 € en cas d'aide d'une collectivité locale. Dans le cadre du programme «Habiter Mieux» de l'ANAH, le Conseil général offre en complément une prime «Habiter ++» de 1 200 €.



Propriétaire bailleur

Vous bénéficiez d'une aide aux travaux, en fonction du niveau de dégradation de votre logement. Une prime de 2 000 € par logement si le gain énergétique est d'au moins 35%. En contrepartie, le logement fait l'objet d'un conventionnement qui plafonne le loyer.

PRIME À LA RÉNOVATION THERMIQUE

Destinée aux travaux de rénovation énergétique, une prime de 1 350 € (sans montant minimal de travaux exigé mais soumis à conditions de ressources) aide les propriétaires occupants dans leur projet.

CERTIFICAT D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Ce dispositif incite les fournisseurs d'énergies, ou «obligés» à encourager les particuliers à réaliser des économies d'énergie chez eux. Ces aides peuvent être des conseils, des aides financières... Des fiches d'opérations standardisées ont été établies afin de faciliter le montage de ces opérations.

L'ESPACE INFO → ÉNERGIE est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Conseils gratuits, objectifs, indépendants



ACTIVITÉS :

- Juillet et août : Le CPIE propose « Jouets d'Antan » à Penne d'Agenais. Exposition, animation, atelier
- 5 septembre : Réunion au Conseil général du Lot et Garonne sur le défi Familles à Énergie Positive
- 9 au 13 septembre : Exposition Transport et Mobilité à la Maison de la Vie Associative de Villeneuve-sur-Lot
- 17 septembre : Rencontre régionale des Espaces INFO ÉNERGIE d'Aquitaine à Bordeaux
- 21 septembre : Journée de la Mobilité sur les Déplacements alternatifs (tests et informations) à Villeneuve-sur-Lot
- 22 septembre : Journée Feste pour les 30 ans de l'association ARPE 47 à Casseneuil
- 29 septembre : Participation de 4 équipes ARPE 47-CPIE-INFO ÉNERGIE aux 15 km du Villenuevois
- 30 septembre : Réunion DDT sur le PREH (Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat) à Agen
- Septembre : Recrutement « Famille à Énergie Positive »

RENDEZ-VOUS :

- Rentrée des Agendas 21 scolaires
- 4 octobre : Remise des lots de la tombola de la Journée de la Mobilité à la Maison du Commerce de Villeneuve-sur-Lot
- 7 et 8 octobre : Animation Planète Précieuse au lycée l'Oustal
- 18 au 21 octobre : Animation du pôle Environnement et Développement Durable à la Foire Expo du Grand Villenuevois
- 20 octobre : Balade en bateau solaire sur le Lot
- 24 octobre : Information sur le défi Familles À Énergie Positive avec la CAGV et la Mairie de Villeneuve-sur-Lot
- 16 au 24 Novembre : Semaine Européenne de la Réduction des Déchets
- Novembre : visite d'une usine de fabrication de panneaux en fibre de bois
- Novembre et décembre : Animations Planète Précieuse dans les collèges et les lycées
- Décembre : Lancement du défi « Familles à Énergie Positive »
- Décembre : Visite de site



JOURNÉE DE LA MOBILITÉ

L'Espace Info Énergie du CPIE Pays de Serres-Vallée du Lot a organisé le 21 septembre sur le parking de la république à Villeneuve sur Lot, une journée gratuite et grand public d'information, d'essais, d'animation et de démonstration autour des différents moyens et modes de déplacement alternatif. Une quinzaine d'exposants ont accueilli le public pour des essais de véhicules, une animation trial, des promenades en calèche, divers ateliers pour les enfants et le tirage d'une tombola pour gagner un vélo. Cette manifestation, qui s'inscrit dans la cadre de la Semaine européenne de la Mobilité, avait pour but de démontrer et expliquer que des alternatives à la voiture traditionnelle existent et sont accessibles. Pour sa première édition, près de 400 personnes ont participé à cette manifestation. Rendez-vous est pris l'année prochaine, pour une seconde édition.



Présentation d'une voiture électrique

Soutiens

